

Réf : F15062.02

Direction de l'Aménagement de
l'Équipement et des Moyens
(DAEM)
24, route de la Baie des Dames
BP L1
98849 Nouméa Cedex
Tél. 20 42 62 - Fax 20 43 98

DEMANDE DE RETRAIT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION Date de dépôt : ____/____/____

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

Vous souhaitez retirer votre autorisation de construire en cours de validité.

Le permis de construire, tacite ou explicite, ne peut être retiré que s'il est illégal et dans le délai de trois mois suivant la date de décision.

Passé ce délai, le permis de construire ne peut être retiré que sur demande expresse de son bénéficiaire.

1 - DÉSIGNATION DU PERMIS DE CONSTRUIRE

Autorisation accordée : **PC** ____/____/____

Date de délivrance : ____/____/____

2 - IDENTITÉ DU (OU DES) DEMANDEUR(S)

Vous êtes un particulier

Madame Monsieur

Madame Monsieur

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Vous êtes une personne morale

Statut : SCI SARL SC SNC SAS Autre

Dénomination : Raison sociale :

Représentant de la personne morale :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

3 - COORDONNÉES DU (OU DES) DEMANDEUR(S)

Adresse principale

Appt, étage: Bâtiment, résidence:

N° de rue ou route: Rue ou route: Quartier:

Code postal: Commune: Pays:

Adresse de correspondance (à renseigner si différente de l'adresse principale)

Appt, étage: Bâtiment, résidence:

N° de rue ou route: Rue ou route: Quartier:

BP n°: Code postal: Commune: Pays:

Contact téléphonique

Téléphone: Mobile:

J'accepte de recevoir par courrier électronique l'ensemble des notifications et courriers transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse électronique suivante : @

Direction de l'Aménagement de l'Équipement et des Moyens (DAEM)

24 route de la Baie des Dames, Ducos

BP L1 98849 Nouméa Cedex

Tél. 20 42 62 - Fax 20 43 98

dfa.su@province-sud.nc



J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de l'accusé de réception électronique adressé à l'autorité compétente au moment de la consultation du document ou, à défaut de consultation, au plus tard 8 jours après l'envoi électronique de ce document.

4 – ENGAGEMENT DU (OU DES) DEMANDEURS

J'atteste avoir qualité pour demander le présent retrait.

Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.

J'atteste qu'aucuns travaux prévus par l'autorisation de permis de construire n'ont été engagés.

A : Le ____ / ____ / _____	Signature du (ou des) demandeur(s)
---	------------------------------------

Votre demande est établie en deux exemplaires et déposée contre décharge ou adressée par pli recommandé au service de l'urbanisme de la province Sud pour les communes de Boulouparis, Farino, île des Pins, Moindou, Païta, Poya Sud, Sarraméa, Thio et Yaté.